

« Louange à Dieu seul et Que la prière et la paix soient sur notre Prophète, l'Envoyé de Dieu, Sa famille et Ses compagnons,

Altesse Royale,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous à l'occasion de l'ouverture des travaux du colloque international organisé, cette année, par l'Université d'été Al-Moatimid Ibn Abbad sur le thème « Démocratisation vue du Sud».

Tout d'abord, Nous présentons Nos cordiales salutations à tous les participants. Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue aux honorables invités du Royaume du Maroc qui sont de grands hommes d'état, de la politique et de la pensée, auxquels nous exprimons également Notre Haute Considération et leur faisant part de notre profond plaisir à accorder à ce colloque Notre Haute Sollicitude.

Le thème du colloque rejoint l'action soutenue que Nous ne cessons de mener afin de parachever l'édification d'un modèle marocain de démocratie, dont les spécificités enrichiront son universalité. Il rejoint également l'attention particulière que Nous portons à l'enracinement de la démocratie en tant que patrimoine commun de l'Humanité. Celui-ci puise son universalité et sa richesse dans la diversité de ses sources spécifiques, et non dans un modèle type unique qui ignore les réalités historiques, les considérations géographiques, les particularités culturelles et les contraintes économiques et sociales, lesquelles diffèrent d'un pays à l'autre.

Lorsque Nous parlons des spécificités de la démocratie, Nous ne Nous référons pas à son essence. Ses valeurs modèles que Nous partageons avec ses militants au Nord comme au Sud, constituent le meilleur système de gouvernement, de relations entre le gouvernant et le gouverné, de gestion de la chose publique, sur les plans politique, économique, social ou culturel, et de garantie de droits de l'homme et de sa dignité.

Nous Nous référons plutôt à la spécificité des parcours historiques, des références civilisationnelles et culturelles, de l'environnement économique et social, et des mécanismes institutionnels inhérents à l'édifice démocratique, dont la construction permanente s'inspire de modèles différents à l'image de la diversité des peuples et des civilisations.

Ce double souci de croire, d'une part à l'universalisé du système démocratique et d'autre part aux spécificités et exigences de son édification, constitue, la voie idoine pour les pays du Sud de mener une expérience démocratique authentique, capable d'éviter les carences des deux modèles défectueux, qui étaient à l'origine de l'échec de la démocratie dans les pays en développement. Le fait que l'un ait transposé le modèle de la démocratie occidentale, sans tenir compte du mûrissement des conditions de sa mise en œuvre, et que l'autre ait confisqué la démocratie, arguant du fait que le développement était une condition préalable pour sa pratique, ont conduit à lui imputer les conséquences du sous-développement.

Au vu de ce qui précède, on note la pertinence du modèle qui instaure une relation dialectique entre la spécificité et l'universalité d'une part, et entre la démocratie et le développement, d'autre part.

Ainsi, chaque civilisation permettra à son génie de recourir à son esprit créatif afin d'inventer les moyens appropriés et de créer les meilleures conditions pour l'édification de son modèle propre, dans le cadre d'une vision clairvoyante fondée sur la complémentarité du développement et de la démocratie et non pas sur un soi-disant antagonisme.

De ce fait, la démocratie contribuera à la mobilisation et à la libération de toutes les énergies et assurera leur association à l'élaboration et la mise en œuvre des choix difficiles, liés au processus de développement, lequel doit viser l'élimination de la pauvreté, de la misère, de l'analphabétisme et des disparités sociales. De son côté le développement créera certes les conditions appropriées pour une pratique démocratique saine.

Ce modèle est de nature à enraciner, dans les pays du Sud, une conception de la démocratie qui n'a pas fait l'objet d'une transposition, sans mûre réflexion. Il ne sera pas sujet à confiscation au nom des difficultés et des contraintes qui entravent sa mise en œuvre.

Au contraire, cette conception doit accorder une importance à ses dimensions socio-économiques, en se fondant sur le fait que la pauvreté, la misère et l'analphabétisme, constituent une violation des principes démocratiques, qui n'est pas moins dangereuse que l'atteinte à ses fondements politiques.

En outre, cette conception, qui considère la démocratie comme une fin et un moyen pour le développement, exige aussi des démocraties du Nord de prendre conscience que leur soutien aux démocraties du Sud ne devrait pas consister en l'exportation de leur système. Elles devraient plutôt comprendre les spécificités du modèle pour lequel a opté le Sud pour construire son régime démocratique tenant compte du temps requis pour sa matérialisation.

Toute civilisation ou tout peuple a le droit d'instaurer une démocratie conformément à son rythme propre et selon le degré de son développement historique et son progrès social et économique. Ainsi il pourra concevoir ses propres mécanismes de gouvernement. Il pourra de ce fait contribuer, grâce à ses spécificités civilisationnelles, au façonnement d'une autre source de richesse en faveur de l'universalité de la démocratie.

Auparavant, la conception qu'a le Sud de la démocratie doit tirer profit des acquis accumulés par ses civilisations telles que la tradition de solidarité, d'entraide sociale, ainsi que de l'autogestion des affaires locales tout en se concentrant, dans l'exercice de ses pratiques spécifiques, sur les dimensions sociale et collective de la démocratie.

Les démocraties du Sud sont en droit de bénéficier du soutien et de l'appui des démocraties du Nord, en particulier à travers un traitement politique du fardeau de la dette, qui constitue le plus grand facteur d'absorption des ressources financières que les pays du sud devraient consacrer à leurs programmes de développement, ce qui est de nature à faire mûrir les conditions de la pratique démocratique.

Altesse Royale,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Notre défense de cette conception de la démocratie dans les pays du Sud est liée à la solidarité du Royaume du Maroc avec ces pays et son soutien à leurs causes légitimes, et à leur tête leur droit à enrichir l'universalité de la démocratie de leur conception propre.

Cette position est également basée sur l'expérience du Maroc qui a adopté, grâce à la sagesse et à la clairvoyance de Notre grand-père et Notre père vénérés, les rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu les ait en Sa Sainte Miséricorde, une synthèse créative entre l'authenticité des traditions institutionnelles fondées sur le système d'al Beia, Achchoura, la tolérance, la modération islamique, la solidarité, l'entraide et le gouvernement local - qui constituent l'essence de la démocratie - et la modernité des mécanismes actuels de la démocratie.

Ces mécanismes devant servir à moderniser et rationaliser les institutions séculaires du pays, dans une symbiose parfaite entre la volonté de sauvegarder son identité - sur la base d'une unanimité nationale autour de ses principes constants, que sont l'islam, la monarchie et l'intégrité territoriale- et les exigences d'adhésion à Notre temps, à travers la gestion démocratique de la chose publique, dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale.

Depuis Notre accession au trône de Nos glorieux ancêtres, et partant de Notre ferme conviction que la démocratie constitue le meilleur système pour gérer les différences de points de vue et écouter l'opinion d'autrui, Nous n'avons cessé d'enraciner les acquis démocratiques accumulés par Notre pays, à savoir la liberté, l'égalité, l'état de droit, les droits de l'homme, la séparation des pouvoirs, le pluralisme politique, la représentation parlementaire et l'alternance fondée sur le gouvernement de la majorité et le respect des droits de la minorité.

Comme Nous l'avons annoncé il y a quelques jours, dans Notre discours à l'occasion du premier anniversaire de Notre accession au Trône du Royaume, Nous sommes fermement résolus à redoubler Nos efforts pour donner une forte impulsion à l'édification démocratique, sur les plans national et local, et élargir l'espace de liberté et consolider les droits de l'homme, en accordant toute Notre attention aux dimensions sociale et locale de la démocratie. Nos efforts seront axés sur la lutte contre la pauvreté, la misère, l'analphabétisme, et la marginalisation des catégories démunies, en insufflant un esprit de solidarité sociale, en intensifiant le processus de développement et en réformant le système d'éducation et de formation.

Ce sont là les conditions objectives devant assurer une pratique démocratique saine caractérisée par son immunité et son enracinement, fondée sur l'instruction sociale, la culture démocratique et les valeurs de modernité et de rationalité, à travers le rôle efficace des institutions éducatives et des composantes de la société civile, dans le cadre de Notre projet de modernisation démocratique visant la pleine qualification de Notre pays.

Notre détermination sans faille d'assurer l'enracinement de l'édifice démocratique sur le plan national n'a d'égale que Notre souci, très fort, de raffermir sa cellule principale, qui est la démocratie locale. Celle-ci possède l'avantage de la proximité et de la large participation des collectivités à la gestion de leurs affaires locales. Dans ce contexte Nous mettons l'accent sur la région, dans la mesure où la régionalisation constitue la meilleure méthode qui concilie, à l'extrême, entre la gestion décentralisée et déconcentrée des affaires locales et la sauvegarde de l'unité de l'état et sa nécessaire cohésion.

Altesse Royale,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Nous voulons vous dire combien votre choix de débattre des pratiques démocratiques vues par les pays du Sud, sans vous limiter à une seule pratique, est judicieux. Ainsi vous avez fait preuve d'un esprit démocratique en reconnaissant à chaque peuple et civilisation le droit de choisir sa voie vers la démocratie.

Nous sommes certains que grâce à vos compétences scientifiques et votre expérience pratique, vous ne vous limiterez pas seulement à enrichir la conception qu'a le Sud de la démocratie. Vous allez également mettre en exergue les possibilités d'interaction entre cette conception et celle qu'a le Nord de la démocratie. Les deux approches ont des points de départ historiques communs et entretiennent, en particulier, une relation présente et future chaque fois que cela touche les aspirations de l'homme dans son universalité à la liberté, la dignité et la réalisation de soi.

Nous vous réitérons l'expression de Notre considération pour les efforts que vous déployez pour créer une pensée politique nouvelle susceptible de faire passer la conception qu'a le Sud des pratiques démocratiques, de son caractère utopique, à une situation mettant en évidence ses conditions de réactivation.

Notre considération et Nos éloges s'adressent en particulier à la Fondation du Forum d'Asilah, et en premier lieu au président de son conseil d'administration, Son Altesse Royale le prince Bandar Bin Soltane Ben Abdelaziz.

Nous saluons, également, les contributions pionnières de son association mère Al-Mohit, dans la promotion du dialogue, du rapprochement des cultures et des civilisations et du rayonnement intellectuel de Nos chères provinces du Nord. Nous vous souhaitons, enfin, succès et réussite dans vos travaux et un agréable séjour dans votre pays, le Maroc.

Mohammed VI, Roi du Maroc
Fait au Palais Royal de Rabat le jeudi 2 Joumada I 1421 (3 août 2000) ».
MAP